



## COMMUNE DE ST-BARTHELEMY

### ELECTIONS COMMUNALES

#### Procès-verbal de l'élection du syndic

Le bureau électoral de la Commune de St-Barthélemy :

- vu que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- vu le dépôt régulier d'une seule candidature en vue du 1<sup>er</sup> tour syndic du 17 avril 2016,

**décide**

que Monsieur Dominique Dafflon est élu tacitement syndic.

#### AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le président :

A. Favre



La secrétaire :

Y. Morier

St-Barthélemy, le 31 mars 2016